

Compte-Rendu des délibérations de la Commune de Saint-Guyomard séance du 26/01/2021

Date de la convocation 22/01/2021

Date d'affichage

L' an deux mil vingt et un et le vingt six Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Guyomard, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Maurice BRAUD, Maire

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 15 En exercice : 12 Votants : Présents: M. BRAUD Maurice, Mme DANGEL Virginie, Mme LE BOT - PIQUET Charlotte, M. BOULAIS Jacques, Mme COCHARD Myriam, M. THOMAS David, M. EMERAUD Laurent, Mme MAUDET Vanessa, Mme GUYOT Lydia, M. KERAUDY Baudouin, Mme RIO Sabrina, M. LAMOUR Franck.

Absents:

Excusés : M. RENAUD Ludovic, M. JOUANNIC Jérémy a donné procuration à M. THOMAS David, Mme DRÉANO Adeline a donné procuration à Mme LE BOT - PIQUET Charlotte.

M.THOMAS David a été élu secrétaire de séance.

SOMMAIRE

réf : 2021-01-001 - Décisions modificatives Budget communal et Lotissement Rue du Stade réf : 2021-01-002 - Renouvellement du contrat au Laboratoire départemental d'analyses du Morbihan

réf: 2021-01-003 - Admission en non valeur

réf: 2021-01-004 - Contrat de mandat Morbihan Energies

réf: 2021-11-005 - Point information

réf: 2021-01-001 - Décisions modificatives Budget communal et Lotissement Rue du Stade

Afin d'éffectuer les dernières écritures comptables de 2020, il convient de prévoir deux décisions modificatives du :

- Budget communal de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

D022 « Dépenses imprévues » : - 1005.00 €
D023 « Virement à la section d'investissement » : + 1005.00 €

Section d'investissement :

D2041512 « Participation à la caserne de Plumelec » + 5.00 ∈ D2041513 « Fonds Solidarité aux entreprises COVID » + 1000.00 ∈ R021 « Virement de la section de fonctionnement » + 1005.00 ∈

- et du Budget Lotissement Rue du Stade :

Section de fonctionnement

R7133 « Constatation du stock final » + 231 225.72 €
D023 « Virement à la section d'investissement » + 231 225.72 €

Section d'investissement

D3355 « Constatation du stock final » + 231 225.72 € R021 « Virement de la section de fonctionnement » + 231 225.72 €

Après discussion et délibération, le conseil à l'unanimité émet un avis favorable à ces deux décisions modificatives.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf: 2021-01-002 - Renouvellement du contrat au Laboratoire départemental d'analyses du Morbihan

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat avec le laboratoire départemental d'analyses du Morbihan est arrivé à échéance.

Le laboratoire est en capacité de réaliser les analyses microbiologiques règlementaires (selon règlement CE 2073/2005) et des analyses microbiologiques d'autocontrôle.

Il collecte des échantillons et le transport au laboratoire, il fourni des pétrifilms pour le contrôle de nettoyage/désinfection, étuvage, fourniture d'un bulletin de résultat avec interprétation et donne également des conseils.

Il est prévu 4 collectes annuelles soit :

- 3 analyses pour autocontrôles
- 1 plan à 3 classes (pour cette prestation un rendez-vous devra être convenu avec le laboratoire afin de prévoir la fabrication de 5 échantillons du même lot)

Et la fourniture de 3 fois 5 pétrifilms par an.

Le forfait annuel est fixé à 387.25 € H.T.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable au renouvellement du contrat au Laboratoire départemental d'analyses du Morbihan.
- donne procuration à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf: 2021-01-003 - Admission en non valeur

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un état de non valeur du budget communal établie par Mr BIORET d'un montant de 31.10 € pour délibération et de prévoir les crédits budgétaires correspondants à l'article 6541.

Après discussion et délibération, les membres du conseil municipal émettent à l'unanimité un avis favorable à la demande d'admission en non valeur de 31.10 €. Les crédits seront prévus au budget primitif 2021.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf: 2021-01-004 - Contrat de mandat Morbihan Energies

Le syndicat Morbihan Energies a validé mi Décembre le dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments communaux à destination des collectivités du Morbihan.

Par conséquent, il est proposé un contrat de mandat qui va permettre d'engager l'audit énergétique sur le bâtiment cantine scolaire. Cet audit énergétique réalisé sur le bâtiment est pris en charge par le syndicat et intégré au financement global de l'opération.

Ce contrat a pour objet de :

- Désigner Morbihan Energies pour assurer des missions de maîtrise d'ouvrage de l'opération au nom et pour la commune (articles L.2422-5 à L.2422-10 du code de la commande publique, article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales) ;
- Définir les conditions et modalités encadrant ce mandat de maîtrise d'ouvrage de l'opération ;
- Déterminer les droits et obligations des parties.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à la conclusion du contrat de mandat avec Morbihan Energies et donne procuration à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf: 2021-11-005 - Point information

Travaux 2020/2021

Stade : des conteners ont prévus à la place des bacs

Camping : Il devrait être libéré pour la fin février afin de mettre en place les jeux pour les ados

Arrosage terrain des sports : un système d'arrosage automatique est prévu

Vestiaires - douches : les travaux de rénovation sont actuellement effectués par l'employé communal

Abri bus : Les emplacements sont prévus à Brandecel, La ville dubois et La croix neuve. Il est constaté un problème de placement de celui de la croix neuve avec les poubelles.

Lotissements : les dossiers avancent afin que les achats de terrain rapportent un meilleur retour financier. Promoteur ?

PLU : un groupe de travail a été mis en place afin d'effetuer une réflexion et prévoir la conformité avec le SCOT

Vitesse : le radar pédagogique est arrivé. Il convient de prendre un arrêté du maire pour harmoniser la limitation de vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération.

Finances 2021

La prochaine réunion pour le vote des budgets est prévue le 16 mars 2021 à 20 h 00 avec Mr BIORET.

Il est proposé de travailler sur 1 plan pluri-annuel de financement.

La participation communale à l' OBC pour la piscine est établie à 14 892 € par an sur 25 ans, soit 11 € par habitant.

Il est prévu l'acquisition de matériel à la cantine municipal avec des demandes de subvention. Ce dossier sera finalisé à la prochaine réunion de conseil.

EDF la renégociation des contrats permet à la commune d'économiser 2 900 € / an, celle de la téléphonie une économie de 1 900 € à l'année.

Divers

Sport : visite de la salle de sport de Naizin toiture textile : 30 % moins cher

faire un état des lieux sur les sports qui manquent dans les alentours

Cantine : avis mitigé sur le goût des enfants

"c'est différent d'avant". Les repas sont moins appréciés Les menus variés sont bien mais peut-être les espacer

Remplacement de Nelly

Madame Virgine LARUE a commencé le 04 janvier

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)